



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 29 avril 2019

Essais mensuels des sirènes SAIP Changement exceptionnel de date le jeudi 2 mai

Dans le cadre des essais mensuels de sirènes, chaque premier mercredi du mois, les 30 sirènes finistéennes du SAIP (système d'alerte et d'information des populations) seront exceptionnellement déclenchées **le jeudi 2 mai 2019 à 11h45**, le 1^{er} mercredi du mois est cette année un jour férié.

Ces sirènes sont implantées sur les communes de : Brest, Châteaulin, Crozon, Douarnenez, Le Faou, Fouesnant, Ile Tudy, Landerneau, Lanvéoc, Morlaix, Pencran, Penmarc'h, Plouguerneau, Plouneventer, Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, Quimper, Quimperlé, Roscanvel, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Pol-de-Léon.

L'activation des autres sirènes du département (sites militaires, communales et des sites SEVESO) se fera également le **jeudi 2 mai à 12 h**.

A titre d'information, **en cas d'alerte véritable** (signal d'une durée de près de 5 minutes pour un risque naturel ou technologique), les consignes du préfet du Finistère seraient de :

- se mettre à l'abri à l'intérieur de bâtiments, fenêtres fermées,
- laisser vos enfants à l'école, les instituteurs et encadrants s'en occupent,
- écouter les radios et notamment France Bleu Breizh Izel sur 99,3 MHz Brest et 98,6 MHz Quimper,
- ne pas encombrer le réseau téléphonique, afin de permettre l'intervention des secours.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

www.finistere.gouv.fr



@Prefet29



Préfet du Finistère